



Affiche ton **patrimoine** !

Faites découvrir le patrimoine de votre région à travers le regard des enfants

**Concours d'affiches**

Ouvert aux classes de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>



**Date de clôture : vendredi 9 avril 2021**

Une action pédagogique soutenue par  
Le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de la culture



# Affiche ton patrimoine !

## Objet du concours

Les classes participantes sont invitées à créer **une affiche** d'un monument ou d'un site de leur patrimoine régional ou d'une architecture régionale typique. **Elles intégreront une accroche** dans cette affiche pour inciter le public à venir découvrir leur région.

## Le travail demandé aux élèves

Les élèves pourront choisir n'importe quel type de monument ou de site de leur région : château, fontaine, église, statue, phare, beffroi, musée, jardin remarquable... L'architecture régionale des habitations est également un choix possible.

La technique artistique pour réaliser l'affiche est libre ; vos élèves pourront exprimer leur créativité par un dessin aux crayons ou aux feutres, une peinture au pinceau ou aux doigts, un collage...

L'accroche ou slogan sera intégrée dans l'affiche ; plus que le nom du monument ou site, c'est une incitation à la visite de la région qui devra être proposée.

## Le format de l'affiche

L'affiche sera réalisée au minimum sur un format 29,7 x 42 cm (A3) et au maximum sur un format 40 x 60 cm (A2).

## Modalités de dépôt des productions des élèves

La date de clôture du concours « Affiche ton patrimoine ! » est fixée au vendredi 9 avril 2021 à minuit.

**1. Dépôt sur le site du Concours**, rubrique « Dépôt des productions », à partir du lundi 8 mars 2021

<http://enseignants.vmfpatrimoine.org>

➤ Prendre une photo de l'affiche et suivre de la procédure de dépôt.

**2. Envoi de l'original de l'affiche au correspondant VMF de votre département** dont les coordonnées sont disponibles sur le site du concours : <https://enseignants.vmfpatrimoine.org/concours/correspondants-vmf>

## LIKEZ et FAITES LIKER la production de votre classe !

Toutes les affiches pourront être consultées sur la carte de France du concours en cliquant sur les repères géolocalisés des villes des classes participantes. Chaque production pourra recueillir des LIKE de la part des internautes qui l'auront appréciée.

**Une motivation supplémentaire pour vos élèves et une invitation à faire découvrir le travail de votre classe aux parents d'élèves !**

# Des **sélections régionales** pour un **jury national**

## 1- Jury régional : fin avril 2021

Dans chaque région, un jury, composé de spécialistes du patrimoine, examinera les affiches et sélectionnera la ou les classes lauréates (3 au maximum) des « Prix régionaux VMF Éducation » qui participeront au jury national.

Les délégations départementales, qui représentent l'association VMF sur tout le territoire, se réservent la possibilité de récompenser des classes.

Les résultats seront annoncés début mai 2021.

## 2- Jury national : mai 2021

Les affiches sélectionnées par les jurys régionaux seront soumises au jury national qui désignera trois lauréats nationaux parmi lesquels le Grand Prix VMF Éducation.

L'annonce des résultats aura lieu début juin 2021.

## Les dotations du concours

**Les classes lauréates au niveau régional** (et éventuellement départemental selon les cas) seront récompensées par **une dotation en matériel d'une valeur de 200 € environ ou par une visite dans un lieu du patrimoine de leur région, animée par un spécialiste du patrimoine** (sous réserve des conditions sanitaires liées au Covid 19).

### Pour les lauréats nationaux :

**1<sup>er</sup> Prix : la publication de l'affiche dans le numéro de septembre 2021 du magazine VMF**, diffusé à 16 000 exemplaires.

**2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Prix : la publication des affiches en petit format dans le magazine VMF.**

Un voyage à Paris sera offert aux trois classes lauréates des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix nationaux pour la remise de leur prix lors de l'Assemblée Générale des VMF, fin juin 2021 (sous réserve des conditions sanitaires liées au Covid 19).

Tous les lauréats du concours recevront un exemplaire du numéro de septembre 2021 du magazine VMF.

Les éditions Faton, partenaire du concours, récompenseront les lauréats régionaux et nationaux.



Cette initiative des VMF est soutenue par :



Le parrainage de la Présidente de la Commission Culture, Éducation et Communication du **Sénat**

